

# PROGRAMME

Préparation à l'examen

'Intervention à Proximité des Réseaux'

Personnels **CONCEPTEURS**



ACERFS est reconnu centre d'examen par le MTEs (Ministère de la Transition écologique et solidaire)

- > **Durée**  
7 heures (1 jour)
- > **Public et prérequis**  
Conducteurs d'engins et suiveurs sous la direction de l'Exécutant de travaux (chefs de chantier, conducteurs de travaux, chefs d'équipe).  
Avoir passé précédemment l'AIPR opérateur avec succès.
- > **Effectif**  
8 personnes maximum par session
- > **Horaires**  
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
- > **Validation**  
Délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux sous condition de réussite au QCM
- > **Compétences animateurs**  
Formateurs habilités
- > **Moyens**  
Salle de cours / Vidéo projection / Matériels techniques et informatiques
- > **Handicap**  
Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements

## Objectifs de la formation :

- > Connaître et appliquer la réglementation en vigueur DT DICT, ainsi que l'ensemble des prescriptions du guide technique réseaux.
- > Connaître la réforme anti endommagement et les compétences nécessaires lors des interventions sur les différents réseaux.
- > Passer avec succès les épreuves par QCM organisées par le ministère (MTES).

## Contenu de la formation :

### Formation théorique

- > La réglementation en vigueur DT DICT de juillet 2012
- > Les conditions d'application et de validité DT DICT
- > Guide technique et normes NF S 70-003 1 et 2
- > Les endommagements causés aux réseaux (statistiques nationales d'endommagement des réseaux)
- > Compétence des personnels (profils : concepteur, encadrant, opérateur)
- > Rôle et responsabilité du concepteur réseaux
- > Déroulement d'un chantier type
- > Connaissances générales de prévention et d'organisation d'un chantier
- > Cartographie et marquage des réseaux
- > Exercices par QCM de tous les points abordés lors de la formation

### Evaluation et validation

- > Examen par QCM suivant la réglementation DT DICT permettant la délivrance (si réussite) de l'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).  
Par l'intermédiaire de tablette via le site du Ministère (MTES)

Identification document	Page 1/1
AIPR-CONCEPT-Initial-1j	
Mise à jour	JANVIER2021